

La start-up Frichti emploie des “sans-papiers” ? Avec l’aide de la CGT, l’État les régularise

écrit par François des Groux | 25 juillet 2020



Agence France-Presse 
@afpfr

La moitié des 200 livreurs sans-papiers de Frichti en grève depuis le mois de juin ont obtenu l'accès à une procédure de régularisation, tandis qu'un accord signé avec l'entreprise ouvre aux autres un fonds de solidarité, a-t-on appris mercredi de sources concordantes [#AFP](#)

Photo : FRANCOIS GUILLLOT / AFP

Malgré nos [4,42](#) millions de chômeurs (minimum), le gouvernement Macron n'a aucune volonté de faire cesser l'invasion migratoire, au contraire, en signant le pacte de Marrakech *pour des migrations sûres, régulières et ordonnées*, il l'encourage.

Certaines entreprises n'hésitent pas non plus à faire travailler au noir des migrants-esclaves, par exemple dans le BTP ou la restauration.

Ici, la une star-up [Frichti](#), spécialisée dans la livraison de plats préparés et de produits frais, employait illégalement 200 clandestins “sans-papiers”.

Qu'à cela ne tienne : il a suffi d'une grève et du soutien de la CGT pour que ces livreurs africains en obtiennent et deviennent bientôt de nouveaux Français de papiers.

Ainsi, l'État, la CGT mais aussi le quotidien Libération, porte-parole de ces clandestins, accélèrent le Grand remplacement dont Laurent Joffrin expliquait dans un [éditorial](#) "qu'il n'existait pas".



Agence France-Presse
@afpfr

La moitié des 200 livreurs sans-papiers de Frichti en grève depuis le mois de juin ont obtenu l'accès à une procédure de régularisation, tandis qu'un accord signé avec l'entreprise ouvre aux autres un fonds de solidarité, a-t-on appris mercredi de sources concordantes [#AFP](#)

Source : [AFP](#)

La moitié des livreurs Frichti sans papiers bientôt régularisés

C'est la fin d'un mois et demi de conflit. Mardi, en fin d'après-midi, les représentants des livreurs sans papiers, la CGT et un membre de la direction de Frichti étaient réunis pour annoncer à *Libération* qu'ils étaient parvenus à obtenir un engagement auprès de l'État : environ la moitié des 200 travailleurs mobilisés vont entamer une procédure qui les mènera à une régularisation...

Quant aux autres livreurs, ils seront indemnisés par Frichti qui a abondé un fonds de solidarité. Et tous obtiendront une

preuve de travail. La start-up a aussi annoncé, par l'intermédiaire de son cofondateur Quentin Vacher, qu'elle allait embaucher quinze de ces livreurs en tant que salariés dans ses cuisines.

Autour de la table, toutes les parties prenantes du dossier se sont dites plutôt satisfaites de parvenir à une fin de conflit.

Même si, du côté des représentants et du syndicat CGT, on aurait souhaité pouvoir inclure plus de livreurs dans la procédure de régularisation...

https://www.liberation.fr/france/2020/07/22/la-moitie-des-livreurs-frichti-sans-papiers-bientot-regularises_1794907



Photo : Denis Allard pour Libération